

Le défi

Suite au lancement de la marque EQUANS, la minute Bright devient La minute EQUANS.

Pour information, nos entités restent telles quelles à savoir AXIMA Concept et ses filiales (Axima Réf et MCI), GBS SERVICES et INEO. Nos statuts juridiques restent inchangés.

L'avis

Comme nous vous l'avions annoncé sur notre communication de Juin, le CEE du 23/06 s'est prononcé sur le projet de réorganisation du groupe ainsi que la création de BRIGHT. Il a émis un avis défavorable à l'unanimité, vous le retrouverez [ICI](#).

Pourquoi ?

- Le CEE considère que ce projet comporte de nombreuses zone d'ombre et est porteur de grand danger pour les salarié des différentes sociétés du groupe (ENGIE et EQUANS),
- Les réponses de la Direction aux demandes complémentaires d'information et aux questions posées par les représentants du personnel sont marquées par de graves lacunes qui ne permettent pas aux représentants des salariés d'appréhender au mieux les modifications qui vont intervenir sur le plan juridique, économique et social.
- Le manque de réponses précises sur la création de EQUANS et les impacts réels chiffrés sur les perspectives de l'emploi ne fait qu'accroître ces inquiétudes pour l'avenir du personnel, notamment dans les services et dans les fonctions support.

Les demandes du CEE

Le CEE a rédigé un document comprenant des demandes de garanties sur la suite du projet. Ces garanties sont à destination des candidats à la reprise de EQUANS. Chaque éventuel repreneur devra se positionner sur l'application ou non de ces dispositions. Dans les demandes de garanties importantes, on peut y trouver :

- Aucun plan de départs contraints ne sera mis en œuvre sur le périmètre de EQUANS pendant une durée minimale de 36 mois après la cession ou l'ouverture du capital.
- Le maintien des droits sociaux collectifs au sein des différentes sociétés du groupe EQUANS (dont les statuts sociaux collectifs, les commissions paritaires, les accords, les garanties collectives, etc.) sera garanti pendant au moins 36 mois après la cession ou l'ouverture du capital...

On peut aussi trouver de nombreuses autres garanties portant sur les thématiques suivantes : le volet social (formation, égalité professionnelle...), le volet entreprise (projet industriel, RSE...) et le volet financier. Vous pouvez consulter le document complet [ICI](#).

CONTACTS EQUANS CFDT

Les engagements sociaux de la direction

La direction d'ENGIE n'a pas souhaité reprendre la totalité des garanties proposées par le CEE et a décidé de façon unilatérale plusieurs dispositions dont une qui nous paraît importante :

« ENGIE demandera au(x) futur(s) actionnaire(s) de BRIGHT de s'engager, sauf circonstances économiques externes nouvelles affectant structurellement la rentabilité des activités, à l'absence de plans de départs contraints sur le périmètre de BRIGHT en Europe sur une durée a minima de 24 mois suivant le « signing » (à savoir la signature du contrat de cession -SPA- ouvrant la période de levée des conditions suspensives préalables à la réalisation du contrat). L'existence et le contenu de ces circonstances externes seront motivés et explicités aux représentants du personnel du périmètre concerné. »

La direction s'est aussi engagée à porter à connaissance des éventuels repreneurs les engagements demandés par le CEE d'ENGIE.

La direction a rédigé un document retraçant l'ensemble de leurs engagements que vous pouvez lire [ICI](#).

Et maintenant, la suite

La volonté d'ENGIE est de céder le futur groupe EQUANS pour générer du cash afin de réinvestir dans les activités plus rentables. Mais elle ne le fera pas à n'importe quel prix, ce qui rend incertain cette cession. EQUANS étant officiellement lancé, la direction n'a pas démenti à travers les différentes instances consultées l'intérêt que porte des fonds d'investisseur ou des groupes industriels sur EQUANS.

La CFDT mettra toute son énergie afin de faire entendre auprès de l'éventuel repreneur nos revendications :

- Pas de vente à la découpe,
- Pas de départ contraint pendant 5 ans,
- Le maintien du statut social de chaque entité et des accords d'entreprises,
- Le renouvellement des contrats de prestations entre GBS SERVICES et Axima et ses filiales ainsi qu'INEO.
- Renforcer et faciliter la coentreprise entre AXIMA et INEO,
- Ancrer des partenariats entre EQUANS et ENGIE
- Faciliter et prioriser les mobilités entre les deux groupes, EQUANS et ENGIE.

La CFDT reste et restera une et indivisible au sein de l'ensemble du périmètre d'ENGIE et du futur groupe.

Toute l'équipe CFDT vous souhaite de bonnes vacances.



CONTACTS EQUANS CFDT